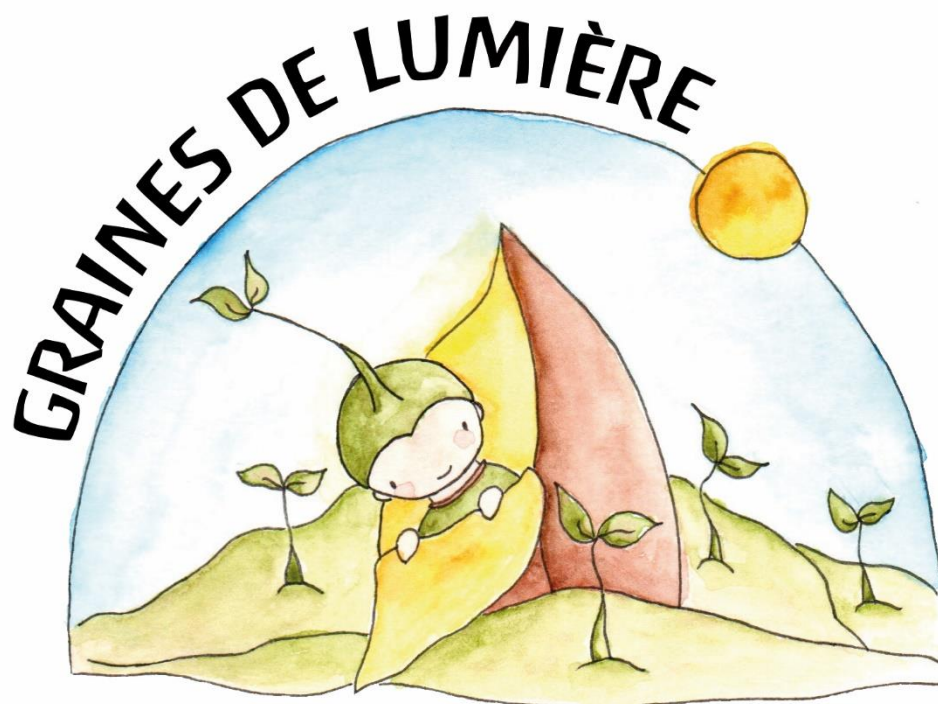


MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

« Graines de Lumière »



... pour semeurs de rêves ...

PROJET D'ACCUEIL

1 rue Jean Frédéric Oberlin 67380 Lingolsheim

contact@graines-de-lumiere.fr

Notre Maison d'Assistantes Maternelles est un lieu de vie entre l'accueil collectif et l'accueil familial d'une assistante maternelle.

Sa capacité d'accueil est au maximum de 12 enfants et permet aux professionnelles de répondre au mieux aux différents besoins des enfants, en leur offrant un espace de confiance et d'expérimentation.

SUR LE PLAN PÉDAGOGIQUE, NOUS NOUS INSPIRONS DE L'APPROCHE D'EMMI PIKLER, DE L'ÉDUCATION À LA NATURE ET DE LA PÉDAGOGIE STEINER.

I. LES VALEURS ÉDUCATIVES COMMUNES

- **LE RESPECT :**

Chaque enfant est un être unique qui a « sa propre couleur » toute personnelle et nous nous efforçons de respecter sa nature spécifique.

- **DONNER DU TEMPS À LA RENCONTRE :**

Notre souhait est de prendre le temps d'aller à la rencontre de chaque enfant : en l'observant, en nous mettant à son écoute, afin de le connaître et répondre au mieux à ses besoins.

Cette relation individualisée et privilégiée entre l'assistant maternel et l'enfant lui offre la sécurité affective nécessaire à son bon développement. Ainsi, il peut profiter en toute sérénité de ses débuts de socialisation.

- **LE RYTHME QUI STRUCTURE ET RASSURE :**

Apporter un rythme, c'est apporter de la confiance et de la sécurité à l'enfant.

Nos journées sont rythmées par des temps de jeux libres à l'intérieur et à l'extérieur ainsi que par les soins (change, repas, sommeil). La mise en place de rituels (chansons et histoires) donne aux enfants des repères dans leur journée.

Le rythme des fêtes et des saisons nous permet de nous inscrire plus globalement dans le cycle de la vie.

- **PROPOSER UN ENVIRONNEMENT PHYSIQUE ADAPTÉ AUX BESOINS DES ENFANTS :**

Nous veillons à apporter aux enfants accueillis, à travers notre aménagement de l'espace, un lieu de vie chaleureux et protégé. Ceci afin qu'ils évoluent dans un environnement où matériaux nobles et ambiance délicatement colorée se côtoient.

Nous proposons aux enfants non marcheurs, qui ne se déplacent pas encore, un espace plus réduit et protégé. En fonction de nos perceptions concernant leur sécurité intérieure, de leur confiance en eux, de leurs besoins d'exploration et de l'ambiance du groupe, nous pourrions ajuster cet espace au besoin du moment.

- **FAVORISER LA LIBERTÉ DE MOUVEMENT ET DÉVELOPPER L'AUTONOMIE :**

Nous laissons à l'enfant le temps de franchir en toute sérénité les étapes de son développement moteur et psychoaffectif.

« *Accorde-moi d'éclorre à mon rythme* » illustre notre concept d'éducation.

En accompagnant le rythme d'évolution propre à chaque enfant, nous lui permettons de développer son autonomie tant dans les gestes moteurs, que dans les actes de la vie quotidienne (s'habiller, se déshabiller, manger seul...).

En effet, il nous paraît important de permettre à l'enfant de découvrir par lui-même les possibilités que lui offrent son corps, afin qu'il puisse les exercer encore et encore. Par ce geste de bienveillance destiné à favoriser son autonomie et sa liberté intérieure, il peut apprendre et grandir par la force de sa volonté propre.

Bien évidemment, un enfant en difficulté de développement est encouragé et stimulé pour progresser.

- **STIMULER LA CURIOSITÉ DES ENFANTS ET FAVORISER LE JEU LIBRE :**

Les tout petits sont curieux, ils découvrent le monde avec tous leurs sens. Nous les soutenons dans ces expériences en leur apportant des matériaux riches et variés (bois, tissus, matériaux de la nature, saveurs diverses...). Ces explorations se font en présence et sous la surveillance d'un adulte.

Les enfants apprennent à partir de leur propre expérience, jour après jour, en jouant et en interagissant avec leur environnement. Les adultes peuvent les

soutenir dans ce processus et les faire participer activement à leur quotidien : préparation des goûters, balayer la salle....

Un enfant choisit lui-même, intuitivement, les contenus d'apprentissage qui correspondent à son stade de développement. Nous partons du principe qu'un enfant est intrinsèquement actif et a soif d'apprendre. Il apprend des autres et avec les autres, à travers ses expériences.

Pour les bébés, nous mettons à leur disposition (de manière à ce qu'ils leur soient facilement accessibles) de nombreux hochets, des petits doudous en tissus, des instruments de musique ...

Les plus grands pourront jouer avec des objets dont la forme n'est pas aboutie, ni prédestinée : tissus, foulards, cartons pour cabane, morceaux de bois. Ces objets seront hors de portée des tout petits.

Une ferme avec des animaux, un coin cuisine et ses ustensiles, des lits pour les bébés, des camions pour se déplacer, des objets à tirer...complètent et diversifient les jeux proposés.

Les enfants apprennent durablement quand ils peuvent percevoir des stimuli sensoriels variés et se les approprier ; quand ils s'amuse. Leur plaisir est décuplé lorsqu'ils vivent leur activité comme un processus complet et qu'ils agissent de leur propre chef. L'enfant qui joue, apprend. Il expérimente, ressent corporellement, perçoit intérieurement et assimile ses expériences pour construire ses connaissances.

- **ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE ET DE L'IMAGINAIRE :**

Nous nous adressons à l'enfant de manière claire et audible avec un ton de voix approprié et un langage riche.

Chansons, jeux de doigts et petites histoires baignent l'enfant dans une atmosphère musicale et rythmique propice au développement de son langage.

- **CRÉER DU LIEN SOCIAL :**

Nous accompagnons cette petite communauté humaine pour que des liens justes se tissent entre les professionnelles et les enfants, mais aussi entre les enfants ; ceci tout en respectant leur individualité et leur âge.

- **PERMETTRE AUX ENFANTS DE SE LIER PROFONDÉMENT À LA NATURE :**

Nous pensons que permettre à l'enfant de se lier à la nature, par des promenades ou des jeux en extérieur, est fondamental dans la toute petite enfance. Prendre le temps de marcher, courir, observer une plante, un arbre ou un animal est une réelle source d'enrichissement pour l'enfant.

Ressentir et expérimenter avec son corps les différents éléments offriront à l'enfant un point d'appui pour toute sa vie future.

La nature est un espace qui stimule la créativité et répond au besoin de mouvement.

L'enfant peut observer que certaines choses sont constantes (morphologie du lieu, chemin à prendre...) alors que d'autres changent (la saison, la météo, la lumière...). La nature est un espace qui propose des possibilités d'apprentissage presque illimitées.

Dans le jeu et en explorant pas à pas ses limites, l'enfant acquiert de nouvelles connaissances et augmente sa confiance en ses propres capacités.

Un enfant apprend quand il se sent en confiance et en sécurité. C'est à l'adulte de créer le climat de sécurité affectif nécessaire à ses explorations. Les processus d'éducation sont toujours liés aux processus relationnels. En nature, l'enfant a d'autant plus besoin de sécurité affective et de protection. L'adulte y veille.

Permettre à l'enfant de vivre des expériences intenses dans la nature ou en lien avec elle dans l'enfance, est un préalable indispensable pour qu'à l'âge adulte, il ait l'élan d'en prendre soin et la respecter.

L'adulte accompagnant cultive lui aussi son lien à la nature pour accompagner au mieux les enfants accueillis.

- **BASER NOTRE FONCTIONNEMENT SUR UNE DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE**

L'alimentation proposée est essentiellement biologique ou locale.

Nous encourageons et favorisons l'utilisation de couches et de lingettes lavables.

Nous utilisons des produits naturels pour l'hygiène des enfants fournis par les familles.

Nous faisons le tri sélectif pour recycler les verres et cartons ainsi que le compost.

II. L'ACCUEIL ET LES MODALITÉS DE RELATION AVEC LES PARENTS : HORAIRES, ESPACE D'ACCUEIL, PLACE DE CHACUN ...

Notre maison d'assistantes maternelles accueille les enfants de 8h à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec toutefois des modulations possibles en fonction des besoins des parents et des possibilités de l'assistante maternelle de l'enfant.

Si l'assistante maternelle dispose d'un agrément mixte, les horaires d'accueil peuvent être étendus à son domicile, dans le respect de son agrément.

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant.

En tant que professionnelle de la petite enfance, nous les accompagnons dans cette éducation en prenant soin de leur enfant pendant leur absence ; ceci sans nous substituer à eux.

Chaque jour, l'enfant est accueilli avec son parent dans l'espace de vie, après que ce dernier l'ait dévêtu dans l'espace d'accueil et qu'il ait déposé ses affaires dans le petit casier individuel prévu à cet effet.

Un temps d'échange entre la professionnelle et le parent nous permet de faire le lien et de connaître le vécu de l'enfant durant la nuit ou le week-end.

Dans le cadre de la délégation d'accueil, nous envisageons de mettre en place un document de transmission pour l'équipe (dont la forme est à trouver), afin d'y recueillir ces informations et les transmettre aux parents le soir venu.

Il nous paraît en effet important, de pouvoir partager avec les parents des anecdotes liées au vécu de l'enfant durant la journée ou des informations liées au soin du corps.

C'est au moment du premier entretien pédagogique, qui précède la venue de l'enfant à la MAM, que nous demandons aux parents ce qu'ils souhaitent précisément savoir sur la journée de leur enfant. Ceci afin de personnaliser davantage les échanges.

En tant qu'équipe, nous faisons en sorte que chaque assistante maternelle propose des temps de rencontres réguliers avec ses parents-employeurs pour échanger sur le développement de l'enfant dont elle est référente.

Ces temps individualisés, dans un cadre confidentiel, nous permettent d'échanger en toute tranquillité sur l'enfant, son développement, sa vie au sein de la MAM...

Les informations recueillies sont susceptibles d'être partagées avec le reste de l'équipe.

Des réunions thématiques abordant le développement de l'enfant et ses besoins peuvent être proposées dans le courant de l'année.

Nous voulons créer une coopération entre les assistantes maternelles et les parents, basée sur la communication, la confiance et le respect mutuel.

Les parents peuvent participer à la vie de la MAM, lors d'événements spécifiques comme des fêtes ou des petits déjeuners par exemple, éventuellement hors temps d'accueil.

Des projets pourront être élaborés ensemble, si la vie le propose.

Jardiner avec les familles pour entretenir l'espace extérieur est envisagé.

III. L'ACCUEIL DES ENFANTS AU SEIN DE LA MAM

1) ARRIVÉE DE L'ENFANT AU SEIN DE LA MAM

Chaque famille en recherche d'un mode d'accueil pour son enfant et intéressée par notre projet pédagogique peut prendre contact avec nous par mail ou par téléphone.

Une première rencontre est proposée sur un mode individuel ou collectif (réunions avec plusieurs familles), pour présenter le projet de la MAM et établir un premier contact. Lors d'un second entretien, en présence de l'enfant et de l'assistante maternelle référente ayant une place disponible, nous échangeons

tranquillement pour préciser les besoins et les attentes de chacun. A l'issue de cette rencontre, un temps de réflexion est donné aux deux parties pour décider de la venue ou non de l'enfant dans la MAM.

L'assistante maternelle concernée en référera à l'équipe.

Une fois l'accueil décidé conjointement et en amont de l'arrivée de l'enfant au sein de la maison d'assistantes maternelles, un entretien pédagogique est proposé, si possible au domicile de la famille. C'est l'occasion d'évoquer tranquillement, avec les deux parents, la biographie de l'enfant, de mieux connaître le contexte de sa naissance et de son évolution motrice et psycho-affective (allaitement, habitudes de vie, âge des différentes acquisitions le cas échéant).

L'assistante maternelle conserve une trace écrite de cet entretien.

2) L'ADAPTATION

La période d'adaptation sera au minimum d'une semaine et de préférence d'une quinzaine de jours.

Voici une proposition d'adaptation, qui sera ajustée au besoin de chaque famille :

Le premier jour, l'enfant et son parent sont accueillis par l'ensemble de l'équipe et plus particulièrement par l'assistante maternelle référente. L'enfant peut ainsi se familiariser en présence de son parent à ce nouvel environnement, pendant une à deux heures de temps.

Le jour suivant, il est accueilli avec son parent, qui peut rester un moment avant de le confier pour une petite heure au soin de l'assistante maternelle référente.

Les jours suivants, le temps de présence de l'enfant sans son parent augmente, avec une heure d'arrivée qui fluctue sur différents temps de la journée de manière à y inclure les repas et les siestes.

La première semaine permet d'augmenter progressivement le temps de garde et la seconde permet de « tester » le contrat réel, éventuellement avec des aménagements horaires si cela s'avère nécessaire.

Le contrat avec la famille démarre au moment de l'adaptation et sera facturé au temps de présence réel.

Puis, en fonction du contrat établi avec les familles, l'enfant arrive dans la MAM aux horaires décidés conjointement. Il est accueilli dans la mesure du possible par sa référente ou le cas échéant par une autre assistante maternelle.

3) L'ACCUEIL QUOTIDIEN

Nous veillons à soigner ce moment d'accueil lors de l'arrivée de l'enfant, pour lui permettre de vivre une transition en douceur entre son domicile et la MAM. Pour ce faire, notre disponibilité et notre bienveillance sont nos meilleures alliées.

IV. L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE ET VIE DE L'ENFANT AU QUOTIDIEN.

Nos journées sont rythmées par les soins à donner aux enfants (repas, change, sieste), les temps d'échanges relationnels avec eux et par les jeux en intérieurs et en extérieurs.

1) AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Réfléchir à l'aménagement de l'espace est un de nos axes prioritaires, car nous connaissons son importance pour le développement de l'enfant. Organiser l'espace de manière à le rendre sécurisé et attrayant offre la possibilité à l'enfant de l'explorer en toute sérénité et en toute confiance.

Un espace d'accueil est aménagé à l'entrée de la MAM. Il comprend une table d'accueil pour le déshabillage des bébés, des assises pour les enfants plus

grands, un espace de rangement pour les chaussures et effets personnels et des crochets pour les vêtements.

Deux espaces de jeux sont aménagés pour répondre au mieux aux besoins des différents âges en présence.

Des espaces pour les non-marcheurs sont définis. En fonction des moments, ils pourront être ouverts ou fermés et protégés, afin que les enfants plus âgés n'y accèdent pas à tout moment.

L'enfant est essentiellement posé au sol, pour expérimenter le mouvement, et franchir ainsi pas à pas les différentes étapes de son développement moteur de manière libre et autonome.

Des tapis permettent d'accueillir les enfants petits ou grands.

Des étagères sont fournies en jeux divers, respectant les normes en vigueur et adaptées aux différents âges accueillis.

Un hamac proche du sol offrira aux marcheurs la possibilité de se balancer, ce qui nous semble une activité précieuse à cet âge-là.

Une table à hauteur d'enfants avec des chaises adaptées à la taille des enfants offre un espace de repas et de jeux.

2) ACTIVITÉS

L'enfant est un être d'imitation qui a besoin d'activités pleines de sens. C'est pourquoi et s'il en exprime l'envie, il a la possibilité de participer à la vie de la MAM, en nous aidant dans certaines tâches quotidiennes. Confectionner un goûter, imiter l'adulte qui passe un coup de balai, époussete les étagères...peuvent devenir des activités ludiques et joyeuses, si on y met du cœur.

Des temps de musique, de comptines et d'histoires sont organisés en fonction des moments et de l'âge des enfants. Le chant accompagne de nombreuses transitions.

Les balades et jeux extérieurs feront partie de notre quotidien, ainsi que des temps de jardinage.

Des bricolages en lien avec la saison peuvent être proposés ponctuellement.

3) LE CHANGE

Le change est un moment de partage privilégié entre le bébé et l'assistante maternelle. Chez le bébé, il se fait de préférence avec son assistante maternelle de référence. Chez l'enfant marcheur, il peut être accompli par l'ensemble des professionnelles en présence, en fonction de la disponibilité des adultes et de l'envie des enfants.

Nous souhaitons mettre nos pratiques en cohérence afin de donner des repères aux enfants. Le déroulé sera globalement similaire, tout en laissant place au geste spontané de l'enfant qui pourra aussi nous guider.

L'adulte veille à soigner ce moment en étant entièrement disponible pour l'enfant et ayant des gestes doux et délicats respectueux de son intimité.

Une table de change avec matelas permettra le change confortable des enfants. Nous disposons du matériel de change (serviettes, gants de toilettes, ...) mais les familles fournissent les produits de soins spécifiques tels que liniment, crème pour le siège s'ils souhaitent qu'ils soient utilisés (avec autorisation écrite).

Nous utilisons des couches jetables fournies par les familles et soutenons l'utilisation des couches lavables pour les familles qui souhaitent les fournir.

4) LES REPAS ET GOÛTERS

Nous proposons une alimentation végétarienne à base de produits frais de saison, locaux et biologiques dans la mesure du possible, de laitages, de céréales, de légumineuses et d'œufs issues de l'agriculture biologique. Les surgelés viennent en complément si nécessaire.

Nous donnons à manger aux enfants, en fonction de l'heure de leur dernière prise alimentaire et de la faim exprimée en situation.

Pour la prise de repas des non-marcheurs, l'assistante maternelle privilégie une relation individualisée, en prenant l'enfant dans ses bras pour lui donner le biberon ou les légumes et compotes. Un fauteuil confortable à hauteur d'adulte est prévu à cet effet.

Lorsqu'ils sont prêts, les enfants sont installés à table pour prendre un repas en commun. Manger seul avec sa petite cuillère est encouragé dès que l'enfant en manifeste l'envie.

Les assiettes, verres et couverts sont adaptés à la taille de l'enfant.

Chaque famille fournira un biberon ou une tasse à bec qui convient à l'enfant.

Il nous paraît important de créer un moment convivial de partage et de rencontre où les odeurs et les saveurs peuvent être goûtées et partagées par les enfants et les adultes en présence.

5) CONFECTION DES REPAS

La cuisine est en partie le lieu de confection des repas.

L'espace de vie peut également permettre de faire certaines préparations en présence des enfants et de les faire participer (par exemple une salade de fruits).

Nous veillons à respecter les règles d'hygiène lors de leur préparation.

6) SIESTE DES ENFANTS

Une bonne connaissance de l'enfant alliée à une observation attentive, nous permettent de repérer les signes de fatigue exprimés par les enfants de manière à les coucher au bon moment.

Nous disposons de deux dortoirs qui accueillent chacun quatre enfants dans des lits à barreaux ou des lits parapluies. Un autre espace sieste est aménagé

pour les plus grands dans un espace de jeux, qui y dormiront sur des couchettes empilables.

Chaque salle est équipée d'un babyphone et nous veillons à faire des passages réguliers dans chaque salle de sieste au moins toutes les 30 minutes. Un matelas au sol et un fauteuil peuvent également être prévus pour qu'un adulte puisse accompagner l'endormissement des enfants.

Les enfants peuvent garder un doudou de taille raisonnable ; ils sont couchés sur le dos dans une turbulette.

Des lits à barreaux pour les non-marcheurs et des couchettes pour les plus grands sont les garants d'un bon sommeil.

Chaque famille apportera une turbulette pour les petits ou une couverture pour les plus grands.

7) LES SORTIES EN EXTÉRIEURS

Les sorties en extérieurs sont investies par les différentes assistantes maternelles en fonction du temps et des moments d'éveil des enfants qui leurs sont confiés. Elles peuvent faire ces sorties seule ou à plusieurs professionnelles.

Chaque professionnelle disposera de l'équipement nécessaire à la promenade pour installer confortablement les enfants qui lui sont confiés. Elle pourra également prendre l'un d'entre eux par la main ou installer une marche pour poussette pour les plus grands.

Au moment opportun et en toute sécurité, les enfants marcheurs pourront sortir des poussettes.